



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 64192

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'application et la mise en oeuvre de la réduction du temps de travail au sein des bureaux de La Poste et, plus particulièrement, au sein du bureau de La Poste de Grillon (84). Il lui demande de bien vouloir lui préciser la nouvelle amplitude horaire d'ouverture, le nombre de guichets ainsi que le nombre de postes créés ou ceux dont le statut évoluera, mesures prévues consécutivement à la mise en place de la réduction du temps de travail, afin de garantir les exigences de qualité des services postaux.

Texte de la réponse

La Poste participe activement à la politique d'aménagement du territoire avec pour objectif d'assurer un service public de qualité, dans le Vaucluse, comme dans l'ensemble des départements. S'agissant de la réduction du temps de travail, la poste a signé un accord cadre, le 17 février 1999, qui permet d'adapter l'organisation de chaque site aux besoins réels de l'ensemble des clientèles. Cet accord est déployé localement selon une méthode associant étroitement les organisations syndicales et les personnels concernés. En ce qui concerne l'adaptation des horaires d'ouverture du bureau de poste de Grillon, mise en place le 18 septembre 2000, elle est supérieure à la réalité de l'activité de la fréquentation constatée et ne remet pas en cause l'existence de ce point de contact. Cet établissement, qui comporte un guichet, est ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 11 heures (excepté le mercredi de 9 heures à 10 heures et de 10 heures à 12 heures sur rendez-vous), et de 14 heures à 16 h 30, et le samedi, de 9 heures à 11 h 30. Un chef d'établissement et un agent contractuel y travaillent. Depuis cette adaptation, un autre agent contractuel a été nommé à Richerences où son contrat de travail a été augmenté. Enfin, il est à noter que le rattachement de la distribution de Grillon au bureau de Valréas, effective depuis le 21 mai 2001, a permis d'offrir un emploi à temps complet au bureau de Valréas à l'agent contractuel qui effectuait auparavant la tournée de distribution locale de Grillon.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64192

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4074

Réponse publiée le : 15 octobre 2001, page 5954